



RANDONNONS DANS LE MASSIF DES VOSGES

LE BALISAGE DU CLUB VOSGIEN

C'est un moyen d'information qui permet de s'orienter dans un milieu inconnu avec l'aide d'une carte reproduisant fidèlement les itinéraires balisés sur le terrain. Le système repose sur l'utilisation de signes géométriques et de 4 couleurs.

ATTENTION !

Une même portion de sentier comporte souvent plusieurs signes différents correspondant à des destinations finales différentes, mais ces itinéraires se scinderont en cours de randonnée. Soyez vigilants et repérez bien sur la carte à quel croisement cette séparation se fait afin de mieux pouvoir la trouver sur le terrain. Sachez que nous privilégions toujours les petits sentiers.



LE RECTANGLE

Les sentiers balisés d'un rectangle d'une seule couleur sillonnent les Vosges du nord au sud et constituent les **grands parcours**. Le rectangle rouge est utilisé pour le marquage du GR® 53 - 5.



LE LOSANGE

Les **sentiers départementaux et trans-frontaliers**, ou **faisant le tour d'un pays**, sont balisés de losanges. Durée : 1 semaine ou plus.



LES RECTANGLES BARRÉS DE BLANC

Les rectangles barrés de blanc sont réservés aux **accès des parcours balisés d'un rectangle ou d'un losange de même couleur**.



LE DISQUE

Le disque est choisi pour des **promenades circulaires pour des temps supérieurs à la demi-journée ou plus**, mais peut aussi être utilisé sur certains parcours en ligne.



L'ANNEAU

Les anneaux sont utilisés pour les **promenades circulaires ne dépassant pas les 3 à 4 heures de marche (1/2 journée)**.



LE CHEVALET LA CROIX LE TRIANGLE

Ils sont utilisés pour baliser des **sentiers de liaison et des petits itinéraires locaux**.

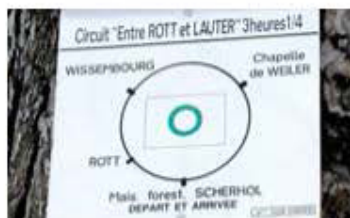


SIGNE CHEMINS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE



LES PANNEAUX DIRECTIONNELS

L'objectif des panneaux directionnels (PD), à l'image des panneaux routiers, est de **renseigner** le randonneur sur la **direction** et les **différentes étapes**, avec **indication du temps de marche en heures**. Les différents lieux figurant sur un même parcours seront mentionnés de haut en bas.



LES PANNEAUX DE CIRCUIT

Placés au départ, ils sont destinés à **présenter le détail d'un circuit de façon symbolisée**. Il renseigne le promeneur sur le **nom du circuit**, sur sa **durée** (en heures et en minutes), ainsi que sur les **divers points de passage**.



LES PANNEAUX DE LIEU-DIT

Ces panneaux circulaires avec bordure verte de 25 mm, renseignent le randonneur sur le **nom de l'endroit où il se trouve**, et sur **son altitude**.

Les signes de balisage du Club Vosgien sont déposés à l'INPI. GR® est une marque déposée par la FFRandonnée

